



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

intervention de la France au Mali
Question au Gouvernement n° 2445

Texte de la question

INTERVENTION DE LA FRANCE AU MALI

M. le président. La parole est à M. Vincent Ledoux.

M. Vincent Ledoux. Madame la ministre des armées, permettez-moi tout d'abord de m'associer avec les membres de mon groupe – et au-delà – à l'hommage que vous venez de rendre à nos treize soldats morts hier soir au Mali.

Ils sont morts pour la France, mais aussi pour une certaine idée du monde, un monde libre et en sécurité pour tous. C'est pour la défense de ces valeurs universelles que la France a engagé ses armées au Mali et pour ces valeurs qu'elle consent avec douleur mais courage à verser le sang de ses enfants. Tout cela, comme l'a dit tout à l'heure le Premier ministre, n'est pas théorique.

Alors que la mémoire de ces dons en vies humaines devrait sceller une amitié encore plus étroite entre nos deux pays, j'observe avec grande inquiétude le développement dans la population malienne d'un sentiment anti-Français, nourri par la lassitude d'une guerre qui s'installe durablement et par les carences d'un État et d'une administration qui peinent à répondre aux besoins de sa population, aux conflits interethniques qui ressurgissent.

M. Pierre Cordier. C'est vrai !

M. Vincent Ledoux. L'armée française, attendue au début comme armée de libération, est de plus en plus perçue comme une armée d'aliénation, à la faveur de thèses complotistes exacerbées par des groupes qui se disent patriotiques et relayées par des voix médiatiques.

Or cette guerre difficile conduite sur un terrain d'opération grand comme l'Union européenne, dans des conditions extrêmes, contre des adversaires sans foi ni loi, ne se gagnera pas uniquement par la supériorité des armes, qui est assurément de notre côté. Elle se gagnera aussi par l'adhésion et l'affection des peuples. Perdre la bataille de l'opinion malienne serait non seulement un affreux malentendu, mais aussi une difficulté de plus pour nos armées.

Madame la ministre, pouvez-vous nous faire connaître le plan d'action du Gouvernement et l'état de vos discussions avec les Maliens pour contrecarrer ces stratégies populistes dont le but est de diviser l'opinion et, ce faisant, de diviser nos deux peuples, qui devraient pourtant être indissociablement unis dans leur combat contre le mal et pour la liberté ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UDI-Agir.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des armées.

Mme Florence Parly, ministre des armées. Monsieur le député, je rappelle tout d'abord que, si la France est présente au Mali depuis 2013, c'est à la demande de l'État malien, pour le soutenir dans la lutte contre le terrorisme et contre des actions dont la vocation est de le déstabiliser et de s'attaquer aux symboles de l'État ainsi qu'à ses représentants.

Après les attaques récentes contre les forces armées maliennes, la France reste plus que jamais solidaire et engagée aux côtés du Mali, ainsi que de ses voisins, dans la lutte contre les groupes armés terroristes. Mais il n'est pas inutile de se rappeler nos objectifs.

À court terme, notre objectif est de soutenir les forces armées locales, ainsi que la force conjointe du G5 Sahel grâce à du transfert d'équipement mais aussi, et peut-être surtout, grâce à des opérations menées conjointement avec les forces armées locales. Ce fut encore le cas il y a quelques jours, avec l'opération Bourgou IV, qui fut un grand succès.

Notre objectif est aussi de mobiliser encore et toujours plus nos partenaires européens, notamment pour pouvoir lancer ensemble, dès que possible, le déploiement des forces spéciales européennes intégrées à Barkhane, pour soutenir et accompagner les forces armées maliennes.

Mais vous avez raison, monsieur le député, la solution, comme l'a dit M. le Premier ministre, ne peut pas être seulement militaire. La sécurité ne peut s'installer que si l'accord intermalien de paix et de réconciliation est mis en œuvre. C'est d'abord le rôle de l'État malien que de s'y employer, car l'enjeu est de redonner confiance aux populations, de permettre le retour à la sécurité et à la justice. Son rôle est aussi de traiter les causes profondes de la crise, en appuyant le redéploiement accéléré de l'État ainsi que le développement économique.
(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)

M. le président. La parole est à M. Vincent Ledoux.

M. Vincent Ledoux. Je tiens simplement à dire à nos amis africains que nous sommes ensemble.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Ledoux](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2445

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Armées

Ministère attributaire : Armées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 novembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 novembre 2019](#)